

F - VISIÈRE MODÈLE 712

Ce modèle est utilisé pour la protection contre les particules fines.
Le DPI est conçu pour une seule utilisation (jetable).
Selon l'art. 8, Chapitre II de la Directive 89/686/CEE, ce DPI est considéré comme un dispositif d'une conception simple.
Les spécifications et les méthodes d'essai utilisées pour la démonstration de conformité à la Directive 89/686/CEE, sont prévues par les normes harmonisées EN 166:2001, EN 167:2001, EN 168:2001, par rapport aux clauses suivantes:

- Structure générale
- Propriétés transmissives
- Diffusion de la lumière
- Matériaux
- Pouvoirs réfractifs
- Champ visuel
- Qualité des matériaux et défauts superficiels
- Résistance à l'embaucage des oculaires

Pour les performances relatives au modèle utilisé, consulter celles qui figurent dans la déclaration de conformité.

Le masque filtrant pour la protection des voies respiratoires (si présent) garantit la protection des voies respiratoires contre les particules fines jusqu'à 1 micron de diamètre.

Pour une utilisation correcte

- Avant l'emploi, effectuer un contrôle visuel du filtre et de la monture du DPI pour vérifier l'absence de dégâts.
- Vérifier que le DPI est indiqué pour l'usage prévu.
- Avant l'emploi, positionner les systèmes de réglage éventuellement présents de manière à obtenir une chausabilité optimale du DPI pour cela, il pourrait être nécessaire de repositionner plusieurs fois ces systèmes).
- Secouer la tête en effectuant des mouvements brusques alternés horizontaux/verticaux et vérifier que ces contraintes n'ont pas modifié les réglages effectués et que le DPI ne s'échappe pas par inadvertance.
- Toujours porter le DPI lorsqu'il est prévu.

Pour une conservation correcte

- Avant l'emploi, conserver le DPI dans son boîtier d'origine, à l'abri des vapeurs organiques, à une température comprise entre +5° e +30° C.
- Ne pas exposer le DPI aux rayons du soleil ou de lampes UV pendant de longues périodes.
- Ne pas mettre le DPI au contact de produits chimiques, de fumées, de vapeurs ou de sources de chaleur.
- Pour éviter tout dégât durant le transport ou la manipulation, conserver les lunettes dans leur emballage d'origine.

Avertissements

- Ne jamais utiliser de solvants ni de liquides organiques comme les essences ou les alcools.
- Ne pas utiliser le DPI en présence de dégâts à la surface comme des rayures ou des coupures.
- Les matériaux au contact de la peau de l'utilisateur peuvent provoquer des réactions allergiques chez les sujets particulièrement sensibles. Il est connu que les matériaux utilisés pour la réalisation de ce DPI n'appartiennent pas à cette catégorie.

Marquage

Le marquage comprend le marquage CE, indiquant la conformité aux exigences essentielles de la Directive 89/686/CEE applicables pour cette catégorie de DPI.
Producteur Univet srl